

**REUNION DU 26 AVRIL 2022**

Feuillet n° : 2022/

---

Le vingt-six avril deux mille vingt-deux à 20h00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Bernadette LETANOUX, maire .

Date de la convocation : 20/4/2022 adressée par messagerie électronique le 21/04/2022.

Et publiée par voie d'affichage extérieur à proximité de la porte d'entrée de la mairie le 21/04/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents:14 ;Votants : 15

*Conseillers présents : MM.,, Roseline CAUGANT, Patrice GINGAT, Yannick DANIEL, Patricia CARET Sébastien SALIOU, Nadège LESSIRARD, Armel DENIS, Fabien ALIX,, Betty CADOT, Stéphane PRULHIERE ,Carmen MAUDET -*

*Conseiller(s) absents : MM.. Brigitte NICOLAS qui a donné procuration à Bernadette LETANOUX, excusée*

*Secrétaire : Roseline Caugant*

*Ordre du jour : - Bibliothèque : -Examen de la convention de partenariat du réseau des bibliothèques du marais blanc : Gratuité des adhésions : clé de répartition des dépenses du réseau : définition de l'acheteur des documents (livres...)-Renouvellement de la convention d'objectifs communs avec la médiathèque du Département : Commissions communales : Mise à jour des commissions travaux et finances : - Droit de préemption urbain :- Communauté d'agglomération : - Avenant à la convention de reversement de la taxe foncière perçue sur les zones communautaires : Divers*

**COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION :** Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 04/04/2022 et signent le registre des délibérations.

**N° 25-2022 : BIBLIOTHEQUE : ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DU MARAIS BLANC –DEMANDE DE SUBVENTION :**

Mme Roseline Caugant expose le projet de convention préparé en partenariat avec les communes de La Fresnais, La Gouesnière et Hirel. Cette convention vise pour l'essentiel à mutualiser le catalogue des livres des quatre bibliothèques. Ce catalogue sera informatisé et permettra à chaque lecteur d'accéder aux livres des quatre bibliothèques. Une étude sera lancée en 2024 pour mettre en place une navette sur les quatre communes. Les dépenses relatives à l'acquisition et la maintenance du logiciel et du portail de gestion du catalogue ainsi qu'aux frais de communication et d'impression relatifs aux animations seront partagés par quart entre les quatre communes. Une consultation a d'ores et déjà été lancée pour choisir le fournisseur du portail informatique de gestion du catalogue des ouvrages. La commune de La Fresnais est désignée commune référente. La durée de la convention est celle de la durée du contrat signé avec le fournisseur du logiciel. Le budget d'acquisition des documents tendra progressivement vers 2€ par habitant (1.30€ pour St Benoît en 2023).

Après délibération, le conseil municipal,

- approuve les termes de la convention prévoyant la gratuité de l'accès et du prêt des documents .
- sollicite l'octroi d'une subvention près de la DRAC ;
- donne pouvoir au maire pour la signature de la convention et des pièces nécessaires .

**N° 26-2022 : BIBLIOTHEQUE – renouvellement de la convention d'objectifs avec le département**

Le Département propose de proroger la convention d'accès des bibliothèques municipales aux services de la médiathèque départementale qui se terminait le 31/12/2021 jusqu'au 31/12/2022 .

Après délibération le conseil municipal

- approuve le renouvellement de cette convention ;
- donne pouvoir au maire pour la signature .

**N°27-2022 : COMMISSIONS COMMUNALES – MISE A JOUR :**

Après bientôt deux ans de fonctionnement le maire propose une mise à jour de la composition des commissions municipales et invite les conseillers municipaux qui désirent intégrer des nouvelles commissions à se faire connaître. Les candidats sont :

- COMMISSION DES FINANCES ET DES BUDGETS : Mme Roseline Caugant et Mr Patrice Gingat
- COMMISSION DES TRAVAUX : Mme Nadège Lessirard et Mr Stéphane Prulhière
- COMMISSION DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT : Mme Roseline Caugant

- COMMISSION DE L'ANIMATION , DE LA CULTURE ET DES SPORTS : Retrait de  
Mr Yannick DANIEL

Feuillet n° : 2022/

Après délibération le conseil municipal , conformément à la réglementation en vigueur , procède à la désignation des membres supplémentaires des commissions ci-dessus .  
La composition définitive des dites commissions est donc la suivante :

COMMISSION DES FINANCES ET DES BUDGETS : Mmes et Mrs. Brigitte NICOLAS, présidente & Bernadette LETANOUX, Yves RUELLAN, Stéphane PRULHIÈRE, Sébastien SALIOU, Roseline CAUGANT & Patrice GINGAT -

COMMISSION DES TRAVAUX : Mmes et Mrs. Yves RUELLAN, président, & Fabien ALIX, Armel DENIS, Yannick DANIEL, Brigitte NICOLAS, Patrice GINGAT, Stéphane PRULHIÈRE , Nadège LESSIRARD-

COMMISSION DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT: Mmes et Mrs Yves RUELLAN président, & Yannick DANIEL, Sébastien SALIOU, Stéphane PRULHIÈRE, Sophie BARILLE, Fabien ALIX, Patrice GINGAT, Roseline CAUGANT -

COMMISSION DE L'ANIMATION , DE LA CULTURE et DES SPORTS :Mmes et Mrs. Roseline CAUGANT, présidente, & Armel DENIS, Patricia CAQRET, Sophie BARILLE, Betty CADOT, Patrice GINGAT, Carment MAUDET, Fabien ALIX, Brigitte NICOLAS, Nadège LESSIRARD -

**N° 28-2022 : DROIT DE PREEMPTION URBAIN** : Le maire invite le conseil municipal à se prononcer sur les déclarations d'intention d'aliéner reçues récemment. Après délibération, le conseil municipal, abandonne son droit de préemption sur les ventes ci-après :

- 8 B,rue des verdières :Vente Hamelin ,terrain 173ca : (11 000<sup>€</sup>);
- 8 B, rue des verdières :Vente Sood , terrain 398 ca : (33 000€) ;
- 8 B ,rue des verdières : Vente Mary , terrain 340 ca : (30 000€) ;
- 4 bis rue de la chapelle : Vente Moisan , maison , 92 m2 (260 000€) ;

**N° 29-2022 : COMMUNAUTE AGGLOMERATION – AVENANT A LA CONVENTION DE REVERSEMENT DE LA TAXE FONCIERE** :

La communauté d'agglomération attire notre attention sur une conséquence de la réforme de la taxe habitation qui a été compensée par un transfert de la taxe foncière perçue auparavant par le Département. En effet lors de la création des zones d'activités communautaires une convention prévoyait le reversement total par les communes de la taxe foncière bâtie des nouvelles entreprises à la communauté d'agglomération . Or, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, une partie de cette taxe foncière compense la disparition de la taxe d'habitation . La commune ne peut donc pas continuer à reverser cette part de la taxe foncière à la communauté d'agglomération . Il convient donc de neutraliser ce transfert en modifiant la dite convention .Le maire donne lecture du projet de modification de cette convention .

Après délibération, le conseil municipal, approuve cet avenant et donne pouvoir au maire pour la signature des pièces nécessaires.

Divers :

Communauté d'agglomération – modifications du transport en commun : Le maire informe le conseil municipal des projets de modification des lignes desservant la commune : Suppression de la ligne 9 desservant st Malo intramuros . Pendant l'été liaison vers Cancale et les plages tous les jours et le reste de l'année ,les mercredis, samedis et dimanches avec une liaison à Aquamalo (ligne 15).

Base canoë-Kayaks : Roseline Caugant, adjointe, informe de l'état d'avancement du projet :Délégué : Chars ; Construction chalet, escalier, ponton en mai ; Nettoyage canal par les Dignes et marais ; Panneau d'information à composer avec quelques éléments historiques et touristiques communaux.

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-BENOIT-DES-ONDES

Vente en direct de poissons et coquillages: Le maire informe le conseil de l'ouverture d'un point de vente de poissons et coquilles St Jacques au 21 rue du cheminot . Le conseil municipal prend acte et évoque l'importance du respect des règles sanitaires .

Feuillet n° : 2022/

Elections législatives des 12 et 19/06/2022 : Le maire informe de la mise à disposition gratuite des salles communales aux candidats .

→\* *Récapitulatif des délibérations* : n°s 25-2022 ;26-2022 ;27-2022 ;28-2022 ;29-2022

→\* *Signatures des membres présents*:

Bernadette LETANOUX	
Yves RUELLAN	
Brigitte NICOLAS	ABSENTE
Roseline CAUGANT	
Patrice GINGAT	
Sophie BARILLE	
Stéphane PRULHIERE	
Sébastien SALIOU	
Fabien ALIX	
Armel DENIS	
Betty CADOT	
Patricia CARET	
Carmen MAUDET	
Yannick DANIEL	
Nadège LESSIRARD	